

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Intégration de systèmes voix et données pour l'entreprise

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Poitiers (UP)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créée en 2008, la licence professionnelle (LP) *Intégration de systèmes voix et données pour l'entreprise* (ISVD) a pour objectif de former des techniciens supérieurs spécialistes des réseaux et télécommunications ainsi que des administrateurs de réseaux convergents ou unifiés. Les diplômés interviendront au sein d'entreprises spécialisées dans les réseaux mais pourront aussi être recrutés par des entreprises ou collectivités locales prenant directement en charge ces problématiques.

Dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers - Niort - Châtelleraut, site de Châtelleraut, cette formation, ouverte à l'alternance, accueille des étudiants en formation initiale, en formation continue et des apprentis.

Analyse

Objectifs
<p>La mention fait partie d'un réseau national structuré (huit licences professionnelles sur l'ensemble du territoire national), ce qui facilite sa structuration. Les objectifs professionnels de la formation sont clairement exposés mais les objectifs scientifiques ne sont pas explicités.</p> <p>Les débouchés sont indiqués en nombre limité : seuls deux métiers sont renseignés (technicien d'intervention et administrateur ou pilote de projet de développement sur les réseaux téléphoniques et/ou informatiques). Les secteurs d'activités sont assez spécifiques et, par conséquent, peu étendus.</p> <p>Cette licence professionnelle existe depuis 2008 dans un contexte d'évolutions technologiques rapides. Elle se doit à la fois d'être en prise directe avec les acteurs professionnels en place et de permettre aux étudiants d'utiliser du matériel pédagogique renouvelé, ce qui semble être le cas.</p>
Organisation
<p>Ouverte à l'alternance, la formation est structurée en cinq unités d'enseignement (UE) suivis par l'ensemble des étudiants. Les enseignements sont répartis entre une UE de formation générale professionnalisante se déroulant sur toute l'année, une UE d'enseignements généraux liés aux domaines des réseaux et des télécommunications permettant, le cas échéant, une mise à niveau de tous les étudiants et une troisième UE de spécialité, réalisée majoritairement en fin de période. Le projet tuteuré et le stage/alternance constituent chacun une UE. Le projet tuteuré représente 22 % du volume horaire global de la formation, hors stage. La durée du stage est à hauteur de 525 heures. Le dossier soulève l'importance de l'anglais : 30 heures (18 heures en travaux dirigés - TD, 12 heures en travaux pratiques - TP) d'anglais technique et professionnel sont dispensées.</p> <p>La formation accueille un public mixte (formation initiale, formation continue, apprentis), ce qui rend très difficile sa semestrialisation et réduit les possibilités de mise en place de dispositifs passerelles formalisés. L'existence d'une UE de « mise à niveau » rend <i>a priori</i> possible l'intégration d'un public hétérogène, même si cela n'est généralement pas le cas.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Deux laboratoires de recherche (Laboratoire d'informatique et d'automatique pour les systèmes - LIAS, équipe d'accueil (EA) 6315 ; Sciences et technologies de l'information et de la communication - XLIM, unité mixte de recherche (UMR) 7252) ainsi qu'une école doctorale (Sciences et ingénierie pour l'information, ED 521) sont en appui de la formation, sans que les modalités ne soient précisées. En outre, la formation bénéficie du partenariat de plusieurs entreprises réputées à l'échelle internationale (Cisco, Orange, ZTE - <i>Zhongxing Telecommunication Equipment Company Limited</i>) et nationale (MITEL France, Vinci-Axians). Elle a également le soutien des collectivités (Conseil régional et mairies de Poitiers et de Châtellerauld). Ces partenariats se concrétisent par le recrutement des apprentis, leur accueil et leur encadrement en stage, l'encadrement des projets tuteurés et la participation des professionnels non académiques dans les enseignements et au conseil de perfectionnement.</p> <p>Au niveau de l'établissement, la formation est ouverte aux étudiants de l'Université de Poitiers : diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Réseaux & télécommunications</i> ; DUT <i>Informatique</i> ; titulaires d'une deuxième année de licence (L2) spécialisée en informatique, d'un brevet de technicien supérieur (BTS) <i>Services informatiques aux organisations</i> (SIO, option <i>Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux</i> - SISR ou <i>Systèmes numériques, informatique et réseaux</i> - SNIR) mais également d'autres établissements nationaux. Cependant, cette intégration effective n'est pas renseignée.</p> <p>Au niveau de la communauté d'universités et établissements (ComUE), deux autres licences professionnelles <i>Réseaux & télécommunications</i> existent (LP <i>Administration et sécurité des réseaux</i> située à la Rochelle et LP <i>Qualité - Sécurité des systèmes d'information</i> de Blois).</p> <p>A l'échelle nationale, sept autres licences ISVD apparaissent selon le même format pédagogique. Ce nombre est considéré comme faible comparé aux difficultés du monde professionnel à recruter dans cette filière. Le taux d'emploi à l'issue de la licence professionnelle semble effectivement satisfaisant et corrobore cette hypothèse.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée : cinq enseignants certifiés, deux agrégés, quatre enseignants-chercheurs (un professeur des universités - PR relevant de la section 61 (<i>Génie informatique, automatique et traitement du signal</i>) du Conseil National des Universités (CNU) et trois maîtres de conférences - MCF en section 61 et section 63 - <i>Électronique, optique et systèmes</i>) et huit professionnels non académiques sont renseignés. On regrettera que seulement 15 % des heures d'enseignements soient dispensées par des professionnels non académiques, d'autant plus que la contrainte financière semble être le facteur limitant, alors que la formation est ouverte aux dispositifs d'alternance et de formation continue. Les modalités de recrutement de ces intervenants ne sont pas assez précises dans le dossier et se limitent à une liste à puces (adéquation de l'expérience professionnelle aux besoins d'enseignement, état d'activité salarial, niveau de formation, intérêt des intervenants à l'égard de la formation). Si une commission de choix est évoquée dans les points forts, ses principes ne sont pas suffisamment détaillés.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par une équipe restreinte de deux personnes dont une est professeur agrégé (le statut de la seconde n'étant pas renseigné). Des réunions régulières ont lieu avec le corps enseignant. On peut regretter que les étudiants ne soient cependant que quelquefois associés aux réunions de l'équipe pédagogique.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en baisse depuis 2012-2013, passant progressivement de 23 à 13 étudiants, même si le nombre constant d'apprentis tend à démontrer un manque d'attractivité de la LP auprès des étudiants en formation initiale plutôt qu'une inadéquation avec les besoins professionnels.</p> <p>Les étudiants sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS-BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) ; si la possibilité d'intégrer la formation à l'issue d'une L2 existe, aucun étudiant ne semble avoir saisi cette opportunité. En outre, la formation attire essentiellement des candidats en provenance d'autres établissements que l'Université de Poitiers (21 sur 25 en 2011 ; 20 sur 25 en 2012 ; 18 sur 20 en 2013 ; 14 sur 15 en 2014 ; 20 sur 20 en 2015).</p> <p>Le taux de réussite est très bon (plus de 90 %). Le taux de poursuites d'études tend à devenir important (entre 12 % et 20 %). L'insertion professionnelle est très bonne (de 78 % à 94 % dont 68 % à 82 % en contrat à durée indéterminée). Ainsi, la dernière enquête à 30 mois des étudiants diplômés en 2013 montre une insertion professionnelle pour 94 % des répondants. L'enquête à six mois identifie trois étudiants sur 15 en poursuite d'études, soit un taux non négligeable de 20 %, même si l'effectif est sans doute trop réduit pour établir des statistiques significatives.</p> <p>En outre, l'enquête à 30 mois révèle une très bonne adéquation des contenus pédagogiques aux emplois obtenus.</p>
Place de la recherche
<p>Au-delà de l'appartenance et de l'implication d'enseignants-chercheurs au sein d'un laboratoire de rattachement, les liens avec la recherche n'apparaissent pas de façon très importante ni comme souhaitant être davantage développés. Cela est regrettable mais pas primordial dans la mesure où la licence professionnelle vise une insertion professionnelle immédiate.</p>

Place de la professionnalisation
<p>L'ouverture de la licence professionnelle à l'alternance favorise une approche professionnalisante et par compétences. Un effort certain est effectué pour que des dispositifs de certification soient mis en œuvre, comme le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) pour la question de l'apprentissage des langues ou du certificat CCNA (<i>Cisco Certified Network Associate</i>) spécifique au domaine des réseaux et télécommunications. Un point important concerne la mise à disposition de dispositifs de formation sur des équipements professionnels (MITEL). En revanche, les contacts avec le monde de l'entreprise sont mentionnés mais peu argumentés et détaillés. Les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel ne sont pas renseignés.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les objectifs du projet tuteuré et du stage sont assez sommaires et génériques. Ils se résument à des intitulés de missions qui ne permettent pas de mesurer leur place effective dans la formation. La formation donne la possibilité aux étudiants de réaliser un stage à l'international sur la base du volontariat. Cependant, le dossier ne fournit aucune précision. Le suivi des stagiaires et des apprentis est assuré par un enseignant tuteur et un maître de stage ou d'apprentissage. Le premier participe à la définition des missions avec le second, évalue la progression de l'étudiant en entreprise ainsi que son rapport écrit. Le second effectue le suivi de l'étudiant en entreprise. Aucun détail sur ce mode de suivi n'est mentionné dans le dossier. Les modalités de suivi des apprentis sont définies par le Centre de formations des apprentis (CFA) de l'Université de Poitiers au travers de dispositifs spécifiques (livret électronique doté de deux fiches de visite et de quatre fiches d'évaluation). Le projet tuteuré et le stage font l'objet d'une triple évaluation : rapport écrit, soutenance orale et évaluation des compétences par l'entreprise d'accueil. Cependant, les grilles d'évaluation ne sont pas renseignées dans le dossier.</p>
Place de l'international
<p>La formation est ouverte aux étudiants étrangers. Cinq ont été accueillis en quatre ans : quatre en mobilité individuelle (deux marocains, un burkinabè et un malien) et un dans le cadre d'une convention avec une entreprise chinoise. Si un accompagnement dédié à ces étudiants est mentionné, son mode de fonctionnement et ses principes ne sont pas précisés. Deux partenariats internationaux sont cités (mais non détaillés) : l'un a été signé entre l'IUT et une entreprise chinoise (non identifiée dans le dossier) dans une perspective de formation de ses employés ; l'autre entre l'IUT et l'Université de Rabat Mohamed V (réalisation bipartite de projets tuteurés). Ces accords ne sont pas spécifiquement signés avec la LP mais elle peut en bénéficier de manière collatérale en tant que formation référencée. Le dossier fait allusion au programme EMILE (Enseignement d'une matière par intégré à une langue étrangère) mis en place par l'IUT et prévoyant, sur la base du volontariat, des enseignements en anglais. Cependant, aucun enseignant de la LP n'a mis cette action en œuvre.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La licence professionnelle propose des immersions de classes de lycéens pour favoriser sa promotion. Le recrutement s'effectue selon des modalités classiques de sélection sur dossiers et d'entretiens ; les critères de sélection des dossiers ne sont pas spécifiés (le seul prérequis mentionné étant que le candidat doit être titulaire d'un bac+2 et avoir des connaissances minimales dans le domaine des réseaux et télécommunications). Il n'y a pas de dispositif formalisé d'aide à la réussite ; la taille des promotions relativement réduite permet toutefois un suivi individuel approprié des élèves, assuré par le responsable de la formation. En outre, la LP aide les candidats recrutés à trouver une entreprise pour leurs périodes d'apprentissage par la mise en place d'un <i>job dating</i>. Aucun dispositif d'orientation n'est prévu. Il n'existe pas non plus de passerelle formalisée, en particulier du fait de l'absence de semestrialisation.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le perfectionnement des modalités pédagogiques de la formation est mené avec l'aide du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'Université de Poitiers. Cependant, le dossier ne précise pas les moyens effectivement mis en œuvre. Il en est de même pour l'accompagnement des validations des acquis de l'expérience (VAE), assuré par le service UP&PRO de l'établissement. Les enseignements sont exclusivement dispensés en mode présentiel et de manière commune pour les étudiants en formation initiale ou en alternance. Par ailleurs, des enseignements spécifiques de langue anglaise sont réalisés de façon obligatoire mais aussi au sein d'un cursus complémentaire optionnel (label « option internationale »). Si la formation relève du domaine du numérique, le dossier ne décrit pas comment les outils numériques sont concrètement utilisés à la fois par les étudiants et dans le cadre des nouvelles pratiques pédagogiques.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont variées : oraux, rapports, travaux pratiques et examens écrits. Elles sont communiquées aux étudiants dès la rentrée par chaque enseignant. En outre, des grilles d'évaluation sont utilisées afin d'harmoniser la notation des épreuves orales mais aucune information complémentaire n'est transmise. On peut noter la mise en place supplémentaire d'un livret électronique lorsque la formation est suivie en alternance.</p> <p>Le jury de diplôme est constitué de professionnels non académiques et d'enseignants de l'équipe pédagogique et a la possibilité de se réunir à trois occasions (juin, septembre et janvier) suivant le calendrier de réalisation du stage. Ce jury est précédé d'une sous-commission qui veille à l'harmonisation entre UE. Les jurys de VAE sont définis dans le dossier (parité professionnels non académiques/membres de l'équipe pédagogique) ; ceux de la validation des acquis professionnels (VAP) mériteraient d'être précisés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'annexe descriptive au diplôme, qui est remise aux étudiants qui la demandent, constitue un élément supplémentaire de description des compétences acquises. Cette dernière doit cependant être revue pour un meilleur usage par les étudiants.</p> <p>Aucune information n'est fournie concernant d'éventuelles modalités de suivi de compétences des étudiants.</p> <p>Si le CRIIP permet la transcription d'un référentiel de compétences dans les contenus pédagogiques de la licence professionnelle, il ne précise pas si la formation y a recours.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des étudiants s'effectue dans un premier temps six mois après l'obtention du diplôme dans le but d'analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, mais aussi de sensibiliser les diplômés à l'enquête à 30 mois par le service de l'IUT dans le cadre de l'enquête nationale de collecte des données. Les résultats de l'enquête à 30 mois sont rendus publics, ainsi qu'un résumé de l'enquête à six mois. Des synthèses sont effectuées et remontées vers les responsables de formation pour une analyse plus poussée. Une enquête téléphonique complémentaire est réalisée six mois après la remise des diplômes.</p> <p>La dernière enquête à 30 mois des étudiants diplômés en 2013 montre un taux de réponse de 81 % tandis que l'enquête à six mois en montre un taux de 79 %.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place durant l'année universitaire 2011-2012. Il est notamment constitué de six enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, de deux professionnels hors professeur associé (PAST) intervenant dans la formation et de quatre professionnels hors PAST n'intervenant pas dans la formation. On peut regretter que le conseil de perfectionnement n'intègre pas d'étudiants. Il se réunit une fois par an, en fin d'année universitaire afin de mesurer et optimiser l'adéquation des enseignements aux exigences du monde professionnel.</p> <p>L'évaluation de la formation se fait à l'aide d'un questionnaire diffusé à l'initiative de l'établissement. Si les taux de réponse sont autour de 90 % sur les premières années, on peut s'interroger sur le faible taux sur l'année 2015-2016 (7 %), ce qui ne permet pas une quelconque analyse quantitative.</p> <p>Un point important soulevé concerne la difficulté de faire évoluer la maquette de la formation dans le cadre d'une accréditation donnée cinq ans plus tôt, dans un contexte d'évolution rapide des métiers et compétences associées et qui limite les possibilités d'adaptation avec les besoins professionnels.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est destinée à former les étudiants à des métiers très ciblés et rencontre peu de concurrence.
- La formation a établi des partenariats avec des entreprises réputées à l'échelle nationale et internationale. Cette structuration en réseau lui permet d'assurer une veille professionnelle.
- L'insertion professionnelle est bonne.
- Plusieurs dispositifs de certification sont intégrés à la formation (CLES, CCNA).
- La LP a mis en œuvre des dispositifs afin d'assurer la professionnalisation effective des étudiants (*alternance, job dating*).

Points faibles :

- Le taux des enseignements dispensés par des professionnels est insuffisant pour une licence professionnelle.
- L'attractivité et la visibilité de la formation ne sont pas suffisamment développées.
- Le conseil de perfectionnement ne comporte pas d'étudiants.

Avis global et recommandations :

La formation répond largement aux objectifs d'insertion professionnelle des étudiants et se donne les moyens organisationnels et techniques en ce sens.

La formation doit consolider ses relations avec ses entreprises partenaires actuelles mais également étendre son réseau afin de recruter davantage de vacataires professionnels.

Il s'avère nécessaire de rendre plus visible et attractive cette spécialité, de façon à intégrer un nombre plus important d'étudiants issus de deuxième année de licence générale. La sollicitation d'un nouvel intitulé pourrait aller dans ce sens.

Le taux de poursuite d'études et les effectifs sont à surveiller.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013675 - licence professionnelle
« intégration de systèmes voix et données pour l'entreprise ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « intégration de systèmes voix et données pour l'entreprise », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval